

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 29 juin 2015 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers M<sup>me</sup> Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Réналd Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et la greffière adjointe M<sup>me</sup> Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **15-06-624 Adoption de l'ordre du jour**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Réналd Gabriele  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 29 juin 2015 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

#### *Minute de réflexion*

#### *Présences*

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion / Règlement n° 1710 / Règlement relatif aux espèces exotiques envahissantes
3. Plan d'intervention contre l'agrile du frêne / Secteur des Grands compositeurs
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

### **15-06-625 Avis de motion / Règlement n° 1710 / Règlement relatif aux espèces exotiques envahissantes**

Le conseiller M. Robert A. Laurence donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement relatif aux espèces exotiques envahissantes.

### **15-06-626 Plan d'intervention contre l'agrile du frêne / Secteur des Grands compositeurs**

CONSIDÉRANT que l'agrile du frêne, coléoptère venant d'Asie, constitue une espèce exotique envahissante;

CONSIDÉRANT que l'agrile du frêne a été détecté sur la rue Bellini et que plusieurs frênes présentent des signes d'infestation dans le secteur des Grands compositeurs;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit du premier foyer d'infestation sur le territoire de la Ville et de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et qu'aucun frêne n'a été identifié comme étant atteint par l'agrile du frêne en dehors du périmètre d'intervention identifié;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires, de façon exceptionnelle, pour freiner la propagation de l'agrile du frêne aux autres secteurs de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'un plan d'intervention spécifique au secteur des Grands compositeurs a été élaboré;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU unanimement

QUE soit adopté le Plan d'intervention contre l'agrile du frêne dans le secteur des Grands compositeurs;

QUE les modalités de ce plan soient celles présentées dans le document préparé par la division - Environnement en date du 19 juin 2015.

**« ADOPTÉE »**

**15-06-627 Période de questions**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement aux points à l'ordre du jour.

**15-06-628 Levée de la séance**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU unanimement

QU'à 19 h 04 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Mélissa Côté, notaire  
Greffière adjointe